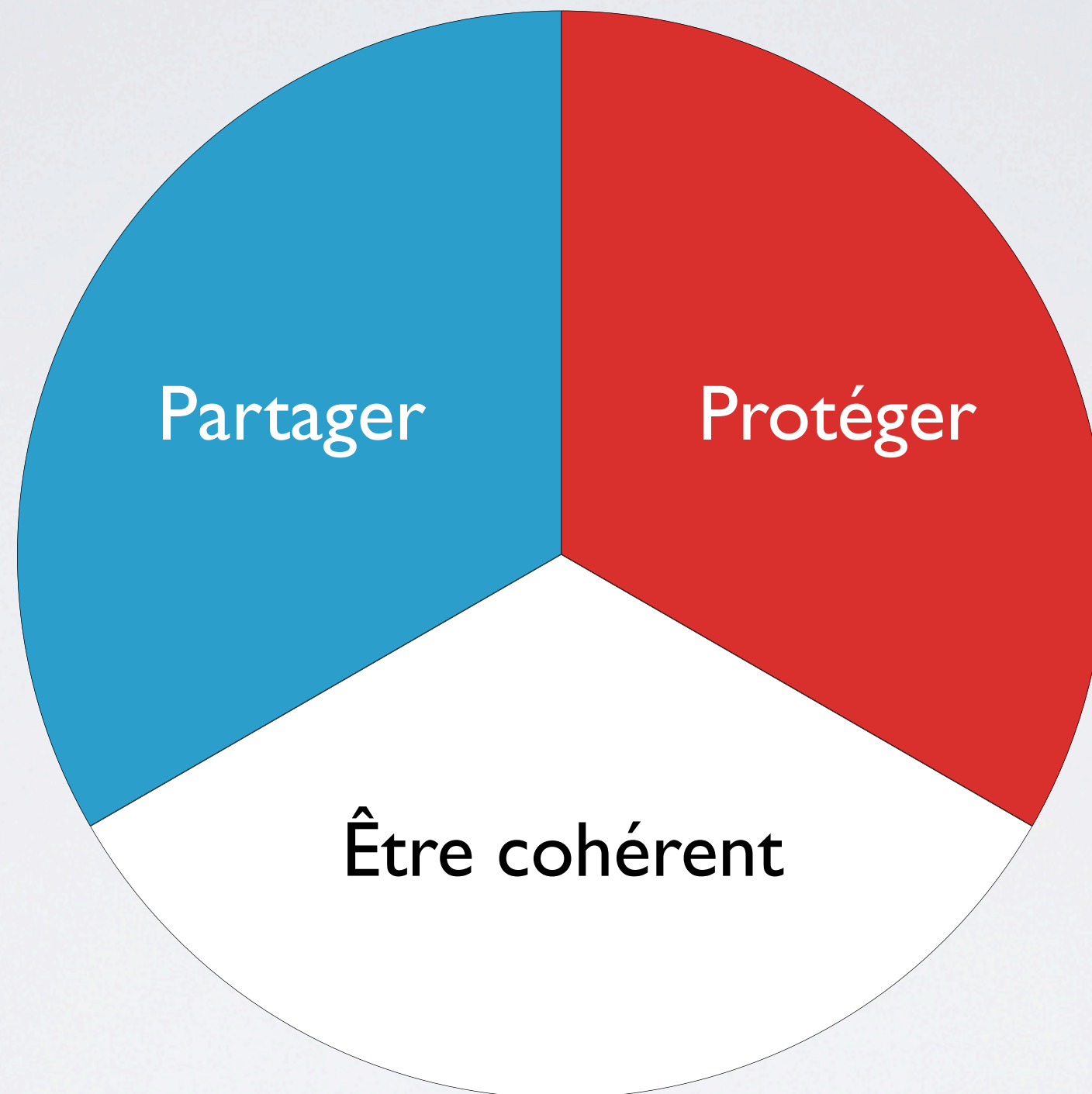


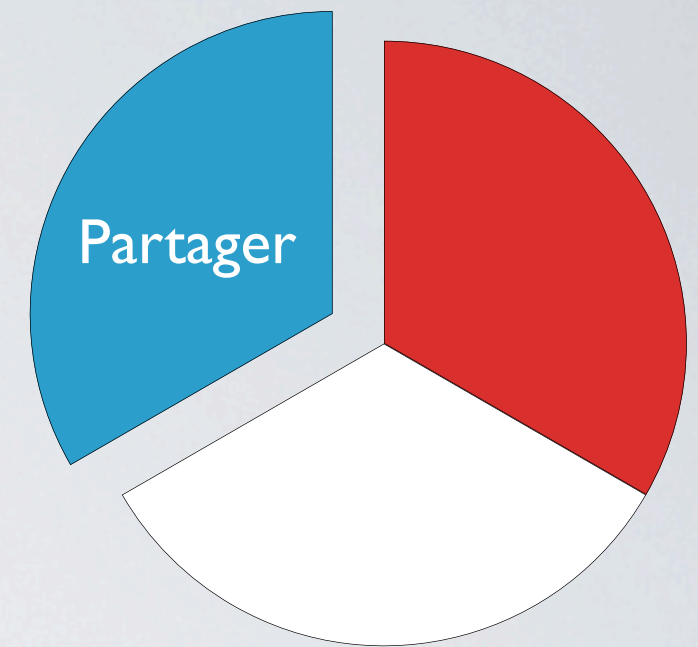
Social Media Guidelines - Université du Luxembourg



Jun 2014
Service de Communication



Le partage et l'échange d'informations rapides constituent les principaux atouts des réseaux sociaux. Il est donc essentiel d'accorder une grande vigilance aux informations que l'on va y diffuser.



Soyez transparent: précisez dès le départ votre rôle, vos fonctions et vos objectifs à travers votre présence sur les réseaux sociaux.

Soyez honnête: n'utilisez pas ces moyens de communication à des fins immorales.

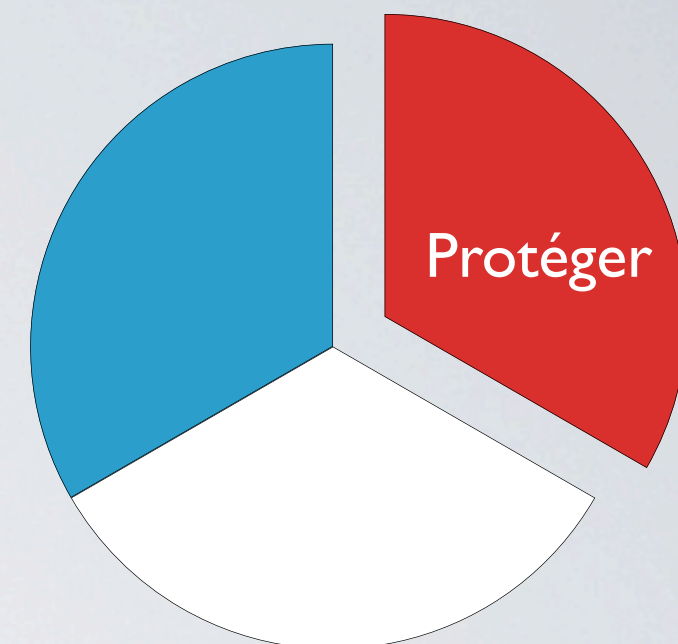
Soyez respectueux: veillez à rester courtois et éthique.

Restez vous-même: parlez à la première personne et abordez les sujets qui relèvent de vos connaissances.

Vérifiez vos informations: ne publiez que des informations dont la source est claire et fiable.

Utilisez le bon canal pour le bon message: chaque support a ses spécificités. Choisissez celui qui correspond le mieux aux types de contenus que vous allez poster.

En tant qu'employé de l'Université du Luxembourg vous avez un **devoir de protection** des informations confidentielles dont vous avez connaissance. Vos démarches ne devront pas aller à l'encontre du règlement d'ordre intérieur de l'Université du Luxembourg ainsi que des mentions précisées sur votre contrat de travail.



Respectez les règles de confidentialité de l'Université: d'un point de vue légal et moral.

Acceptez et respecter les règles du jeu: respecter la loi, les conditions générales des réseaux utilisés ainsi que conditions générales d'utilisation administrées par l'Université du Luxembourg.

Ne soyez pas dénigrant: vis-à-vis de la concurrence, de l'Université du Luxembourg ou de ses partenaires.

Pensez avant d'agir: même si vous pouvez supprimer un contenu posté, il aura été diffusé et il en restera un historique.

Publiez moins mais mieux: ne postez pas trop d'informations, trop souvent, car vous enlevez la dimension «exclusive» de votre communication et concurrencez vos propres publications.

Travaillez en équipe: si vous avez obtenu l'autorisation de votre supérieur pour créer une page officielle, pensez à respecter la charte graphique de l'Université du Luxembourg afin d'en préserver et d'en promouvoir l'identité visuelle. Vous pouvez vous adresser au Service de Communication pour obtenir les informations utiles relatives à ce sujet.

Lorsque l'on se retrouve sur les réseaux sociaux il est parfois délicat de savoir en quel nom parle l'utilisateur d'une institution. Si vous parlez en étant clairement identifié comme employé de l'Université du Luxembourg, **soyez cohérent dans votre discours** en comprenant que les lecteurs feront un lien direct entre votre profil, votre place au sein de l'Université et l'institution elle-même.

Publiez un contenu qualitatif: vos informations seront partagées et il en restera un historique, pensez donc à les soigner afin d'assurer leur pérennité.

Favorisez le dialogue: les discours partagés et alimentés par des personnes de divers horizons offriront un contenu plus riche et varié.

Soyez pondéré: les informations que vous allez poster ne feront pas l'unanimité et donneront parfois lieu à diverses réactions critiques. En répondant à toutes les «attaques» vous risquez d'alimenter le débat en soutenant une réflexion paraissant cloisonnée. Choisissez les commentaires auxquels vous allez répondre et capitalisez sur les échanges qu'ils vont générer.

L'erreur est humaine: tous les gens font des erreurs, le plus important est de les corriger rapidement et surtout de les admettre, n'essayez pas d'effacer une ancienne publication en niant une faute, ceci envenimera les discours et vous fera perdre de la crédibilité.

